

TEST RAPIDE D'ORIENTATION  
DIAGNOSTIQUE DANS L'INFECTION  
VIH (TROD)

Congrès SASPAS

Anne-Lise MICHAUD

Mardi 26 mars 2013

# POPULATION CIBLE

- Toute personne le demandant (arrêté 9 novembre 2010)
- Détection d'une infection 3 mois après une relation à risque

# CONDITIONS DE REALISATION

- Au préalable :
  - Information du patient
  - Consentement libre et éclairé du patient
- Personnel médical ou non (formé)
- Lieux
  - Fixes ou mobiles
  - Accueil individualisé et confidentialité
- Pratique
  - Sur sang total, salive, sérum ou plasma
  - Traçabilité

1



2



3



# RESULTATS (ex : positif)

**Test VIKIA VIH 1/2, bioMérieux**

**Test Determine HIV 1-2, Inverness**

Contrôles interne des tests

Réaction positive :  
Présence possible  
d'anticorps anti VIH-1-2

C : bande contrôle de bon fonctionnement du test  
T : bande de réactivité anti-VIH

# AVANTAGES / INCONVENIENTS

- Facilité d'emploi
- Stockage à température ambiante
- Résultats satisfaisant en phase chronique de la maladie
- Manque de sensibilité dans les phases précoces
- Manque de traçabilité
- Subjectivité de lecture
- Gestion des déchets
- Prix (2-8€ non remboursé)

# CONCLUSION

- CIDAG et CIDDIST
- Contact :
  - réseau VIRAGE (Lyon)  
[ccoudeyras@yahoo.fr](mailto:ccoudeyras@yahoo.fr)
  - COREVIH (Ain, Ardèche, Drôme, Rhône)



# BIBLIOGRAPHIE

- Le site du CRISP
- Légifrance (arrêtés du 28 mai et du 9 novembre 2010)